

N° 2022- 08

Publié le : 29 mars 2022

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SEINE-MARITIME

Le contenu intégral des actes et des délibérations peut être consulté sur demande auprès du groupement de l'Administration générale et des affaires juridiques

Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime 6 rue du verger CS 40078 76192 Yvetot Cedex www.sdis76.fr



ARRETE DE MONSIEUR LE PREFET

Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime 6 rue du verger – CS 40078

76192 YVETOT Cedex



SOMMAIRE

ARRETE DE MONSIEUR LE PREFET

N°	Date	Titre
22-011	29/03/2022	Arrêté portant liste des représentants des sapeurs-pompiers volontaires du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime pouvant siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires de la Seine-Maritime



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Arrêté n° 22-01 du 2 9 MARS 2022

portant liste des représentants des sapeurs-pompiers volontaires du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime pouvant siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires de la Seine-Maritime

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code de la sécurité intérieure ;
- Vu l'arrêté du 29 novembre 2005 modifié portant organisation du conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 1er avril 2019 nommant Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°21-44 en date du 19 avril 2021 portant délégation de signature à Monsieur Clément VIVES, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté n°21-091 bis du 14 octobre 2021 portant liste des représentants de l'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime pouvant siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires de la Seine-Maritime.

ARRETE

Article 1er -

La liste des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au sein de laquelle sont tirés au sort les membres du conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires, est composée des membres élus à la commission administrative et technique des Services d'incendie et de secours (CATSIS) et au Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV), et arrêtée comme suit :

Représentant les sapeurs				
SAP 1ère cl Benjamin MARTIN				
Représe	entants les caporaux			
CCH Pascal ANCELOT	CCH Manon DIOLOGENT			
Représent	tants les sous-officiers			
SCH Mehdi COTARD	ADJ Yannick AUBERY			
ADJ Frédéric BOU	ADC Baudoin CANU			
ADC Stéphane LEFRANCOIS				
Représe	entants les officiers			

LTN Angela RENARD	LTN Damien LAINE	
CNE Nicolas VACLE	LTN Mickael FOURNIER	
CNE Jean-Bernard BOCLET	LCL Hervé TESNIERE	,
MCD Annie-Claude BECHE THIERREE	MCN Aliénor GUILLAUME	

Article 2 -

L'arrêté n°21-091 du 14 octobre 2021 portant liste des représentants des sapeurs-pompiers volontaires du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime pouvant siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires de la Seine-Maritime est abrogé.

Article 3 -

Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 -

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Seine-Maritime et du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime.

Article 5 -

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en application de l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Fait à Rouen, le 29 MARS 2022

Pierre André DURAND